FICHE 13 - PROCÉDURE AFFECTATION HORS ACADÉMIE DE GUADELOUPE	
PUBLIC	Tous les élèves scolarisés dans l'académie de Guadeloupe qui souhaitent une Affectation hors de l'académie pour les paliers d'orientation 3 ^{ème} / 2d GT
PRINCIPES	 1) AFFELMAP permet de connaitre les calendriers et modalités de saisies des vœux retenus par chaque académie de France et de DOM. Pour toute demande d'élève scolarisé en Guadeloupe, sollicitant une affectation dans une autre académie, l'établissement d'origine (public et privé sous contrat) devra : respecter le calendrier de saisie des vœux de l'académie d'accueil, saisir les vœux de l'élève sur AFFELMAP : affelmap.orion.education.fr inscrire en vœu de recensement sur AFFELNET Lycée de GUADELOUPE la demande d'affectation en métropole. 2) Le Service en ligne affectation post 3^{ème} permet aux familles : de saisir leurs vœux de formation et d'établissement et de consulter les réponses à leurs demandes, dans et hors de l'académie L'établissement peut visualiser les saisies effectuées par les familles (descente toutes les nuits vers l'AFFELNET Lycée d'origine) La gestion des vœux multi académies est semi automatisée A la fermeture de la saisie des vœux via le SLA, les vœux par les familles sont « transformés » en candidatures Pour les élèves ayant fait des vœux hors de leur académie d'origine un compte pour la saisie simplifiée est automatiquement créé Un «vœu de recensement hors aca» est créé au niveau de l'académie d'origine
	- Le dossier complet de l'élève est transféré à l'AFFELNET « Hors aca » (scolarité d'origine, LSU)
	 via arena : <u>http://www.in.ac-guadeloupe.fr/arena/pages/accueill.jsf</u> Cliquez sur « calendrier des académies », sélectionner l'académie d'accueil : vous accédez au service indiquant les dates spécifiques d'Affectation pour l'académie. <u>Première connexion</u> : L'établissement d'origine : demande à utiliser le service en cliquant sur le lien « <u>s'inscrire</u> » indique son RNE indique l'adresse électronique. Elle doit être saisie 2 fois, sans copier/coller. Indique le numéro de téléphone où joindre l'établissement. En retour, l'établissement recevra par courrier électronique le mot de passe. Une fois l'autorisation d'accès au service accordée, la saisie peut s'effectuer.
MODALITES	 <u>SAISIE</u>: Se conformer aux modalités et <u>calendrier</u> définis par l'académie d'accueil Identification : I'INE de l'élève (saisie obligatoire) : s'il est inconnu, un INE provisoire sera généré automatiquement par l'application après avoir sélectionné l'origine de l'élève. Les nom et prénom, date de naissance, coordonnées des responsables légaux (nom, prénom, profession) Adresse : dans la zone dédiée à l'adresse, saisir également le code postal et le nom de la commune, (le nom de la commune sera à saisir également dans la partie droite à partir du menu déroulant : code postal/commune) La LV1, la LV2 et la classe. Mentionner si l'élève est doublant La zone géographique : mettre le code correspondant La Décision d'orientation (Obligatoire pour les élèves de 3ème).
	 Vœux de l'élève : Les codes correspondants aux vœux de l'élève (aide contextuelle proposée) Les vœux de l'élève : (aide contextuelle proposée) Note : Les moyennes annuelles de la classe de 3ème : vous pouvez saisir 2 décimales (la marque de la décimale est le point et non la virgule).
RÉSULTATS	Voir calendrier de l'académie d'accueil. Prendre contact directement avec les services de l'académie d'accueil pour les procédures de transmission de dossiers. Consultez le site ou contactez le SAIO de l'académie souhaitée
INSCRIPTIONS	 Inscription dans l'établissement d'accueil en fonction du calendrier académique d'accueil muni de : la notification d'affectation et de l'<u>exeat</u> fourni par l'établissement où était scolarisé l'élève en 2021-2022. Le téléservice inscription permet aux familles (ou représentants légaux) d'accepter l'affectation et de
INFORMATIONS Complémentaires	En cas de non affectation : l'interlocuteur contacte l'établissement d'origine et/ou le CIO de secteur